



Le kit

Oiseaux du bord de mer

Reconnaître les oiseaux du bord de mer



Goéland marin



Goéland argenté



Goéland brun



Chevalier aboyeur



Chevalier gambette



Sterne caugek



Mouette rieuse



Mouette
mélanocéphale



Gravelot à
collier interrompu



Grand Gravelot



Sterne pierregarin



Pluvier argenté



Avocette élégante



Barge rousse



Échasse blanche



Tournepierre
à collier



Bécasseau variable



Bécasseau sanderling



Courlis cendré



Bécassine
des marais



Héron cendré



Aigrette garzette



Huîtrier pie



Vanneau huppé

Reconnaître les oiseaux du bord de mer



Spatule blanche



Bernache cravant



Hirondelle de rivage



Martin-pêcheur d'Europe



Pipit maritime



Pingouin torda



Guillemot de Troil



Fulmar boréal



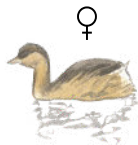
Grèbe huppé



Crave à bec rouge



Grèbe à cou noir



♀

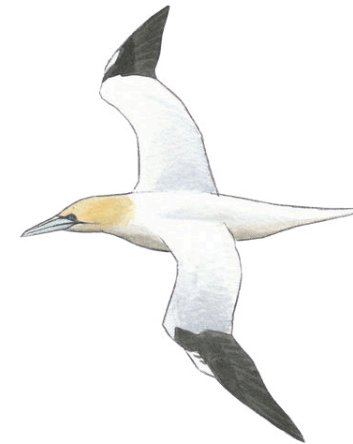


♂

Grèbe castagneux



Foulque macroule



Fou de Bassan



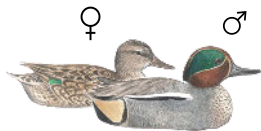
Cormoran huppé



♀

♂

Canard siffleur



♀

♂

Sarcelle d'hiver



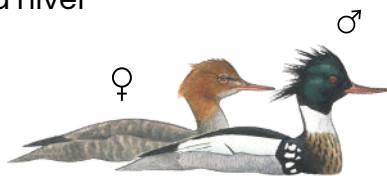
♀

♂

Canard colvert



Gallinule poule-d'eau



♀

♂

Harle huppé



Tadorne de Belon



♂

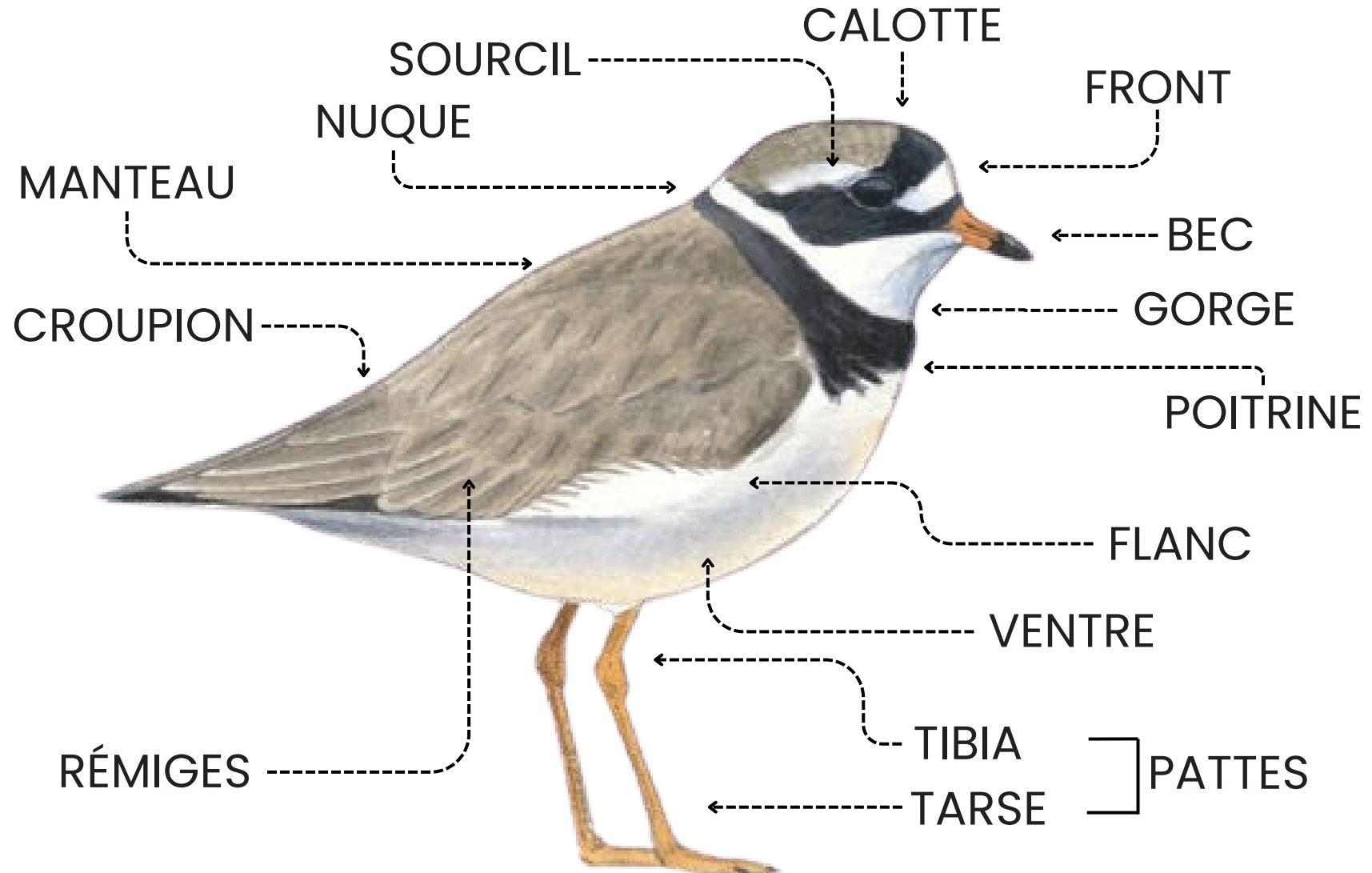
Cygne tuberculé



Grand Cormoran

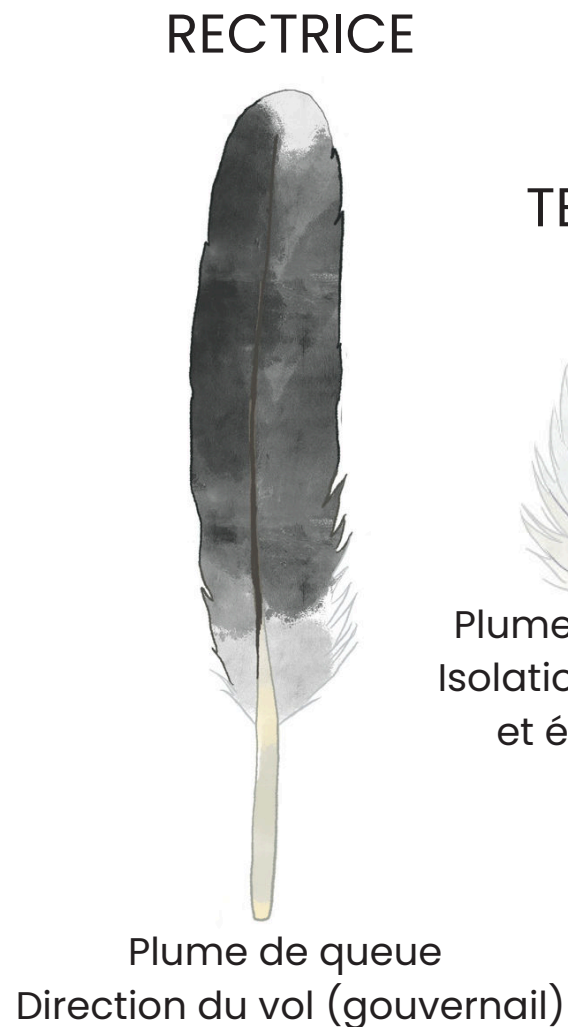
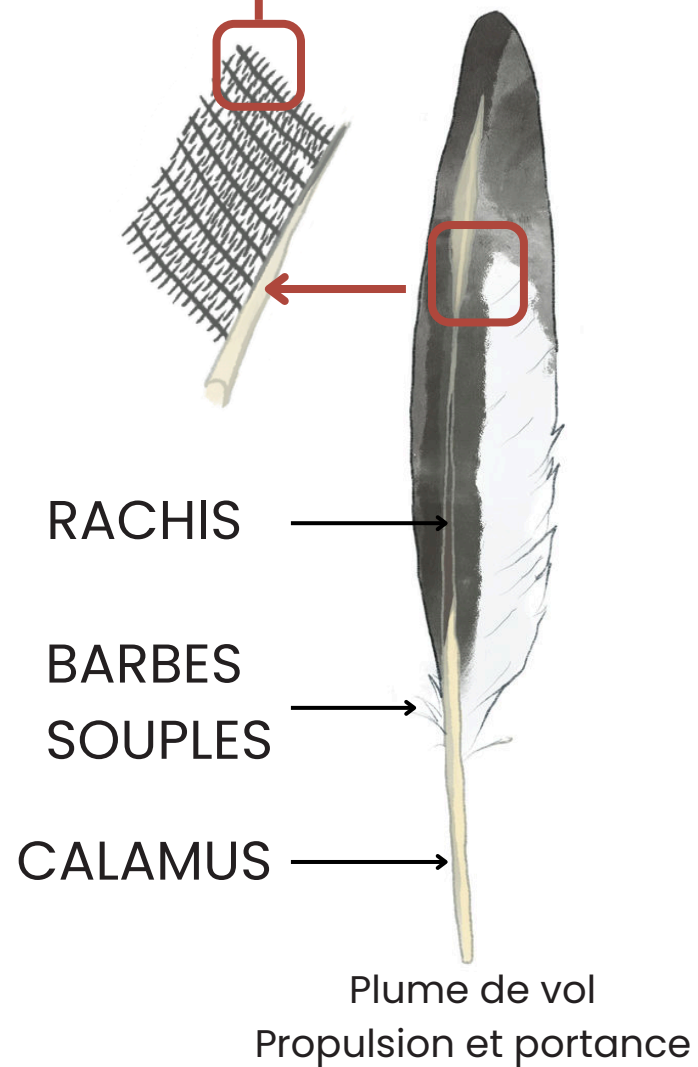
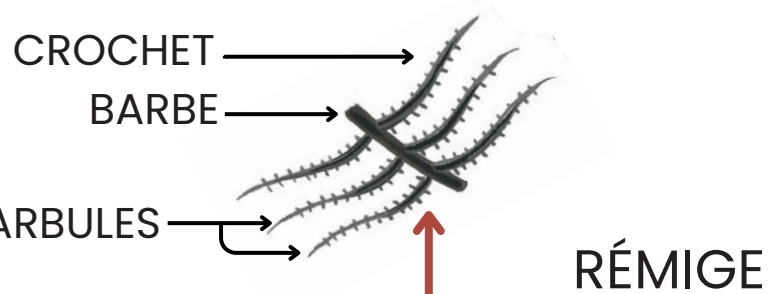
Plumage et parties du corps

(un peu de vocabulaire pour décrire et reconnaître un oiseau)



Grand Gravelot

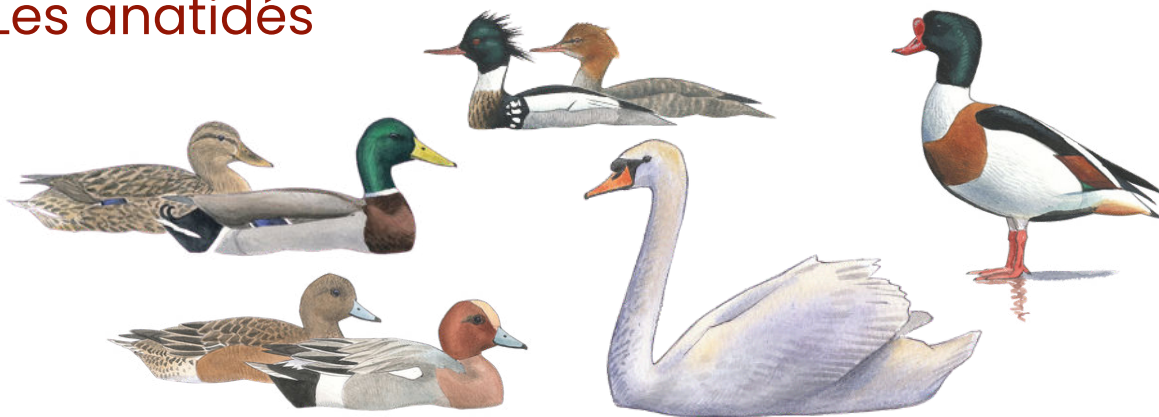
Anatomie d'une plume



Débuter la classification

(les principales familles d'oiseaux du bord de mer)

Les anatidés



C'est le groupe des canards, oies et cygnes. Ce sont des oiseaux aquatiques au corps massif, avec de courtes pattes palmées. Leur bec est le plus souvent aplati et arrondi à l'extrémité. Le dimorphisme sexuel est marqué (sauf chez les cygnes et tadornes). En vol, le long cou est tendu. Ils sont dits "plongeurs" ou "de surface".

Les ardéidés



C'est une partie des échassiers, de taille moyenne à très grande, avec un long cou, de longues pattes et long bec. Le cou est replié en S au repos et en vol ; ce qui leur donne une silhouette caractéristique.

Les laridés



C'est la famille des mouettes, goélands et sternes. Ces oiseaux vivent très souvent en colonie, sur le littoral, en mer ou en ville, le long des cours d'eau ou des étangs. Le plumage est à dominante blanc, gris ou noir. Le bec, chez les adultes, est coloré.

Les scolopacidés



Ces oiseaux sont des limicoles. Les pattes sont longues ou moyennes selon les espèces. Le bec est tactile, de taille variable, droit, recourbé ou retroussé. Ces oiseaux sont observables sur l'estran à marée basse et dans des zones humides tels que les marais.

Débuter la classification

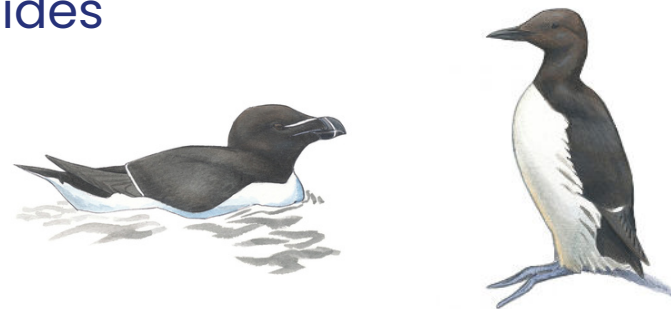
(les principales familles d'oiseaux du bord de mer)

Les rallidés



C'est la famille des foulques et poules d'eau, des râles et des marouettes. A la fois terrestres et aquatiques, ces oiseaux ont des ailes courtes, larges et arrondies ainsi qu'une queue courte. Le bec est souvent coloré. Avec leurs pattes bien développées, ces oiseaux sont très à l'aise sur la terre ferme, où ils sont facilement observables.

Les alcidés



C'est la famille des pingouins, guillemots et macareux... Ces oiseaux sont exclusivement marins. Leur anatomie (corps trapu, queue courte et pattes situées à l'arrière du corps) leur permet une bonne propulsion sous l'eau où ils nagent à l'aide de leurs ailes. Piscivores, ils apprécient les eaux froides de l'hémisphère nord et nichent sur les côtes bretonnes.

Les podicipédidés



C'est la famille des grèbes. Peu à l'aise en vol et sur terre, leur morphologie signale une adaptation à la vie aquatique. Le corps fuselé et les pattes courtes, situées très en arrière du corps, facilitent leur propulsion sous l'eau. Ils passent leur temps sur l'eau et se reconnaissent à leur comportement, ponctué d'innombrables plongeurs.

Les charadriidés



C'est la famille des pluviers, gravelots et vanneaux. Ces oiseaux sont des limicoles, de petite taille, au bec court et à la silhouette assez ronde. Les pattes sont de taille moyenne, la tête est arrondie avec, proportionnellement, un gros œil. Ils apprécient les habitats ouverts ainsi qu'une grande variété de zones humides (hauts de plages, prairies, estrans...).

Débuter la classification

(l'exemple de la Sarcelle d'hiver)

RÈGNE : Animal

EMBRANCHEMENT : Chordés

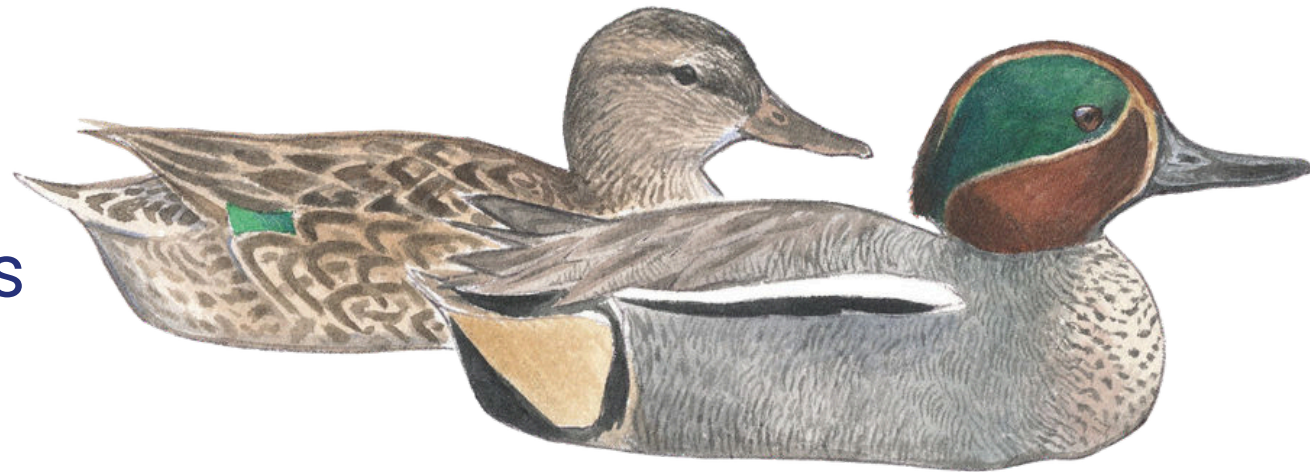
CLASSE : Oiseaux

ORDRE : Ansériformes

FAMILLE : Anatidés

GENRE : Anas

ESPÈCE : *Anas crecca*
Sarcelle d'hiver



Taille : 34-38 cm. Envergure : 53-59 cm



Attention aux risques de confusion

(ne confondez plus la foulque et la poule d'eau)



**Foulque
macroule**

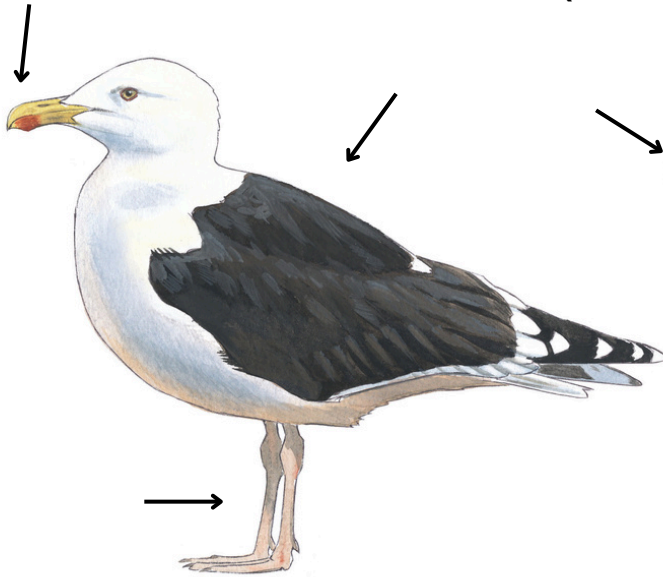


**Gallinule poule-
d'eau**

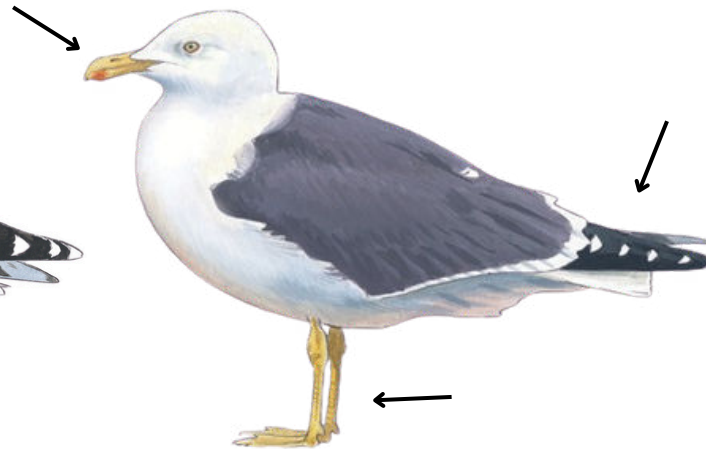
—→ : critère d'identification

Attention aux risques de confusion

(ne confondez plus les mouettes et les goélands)

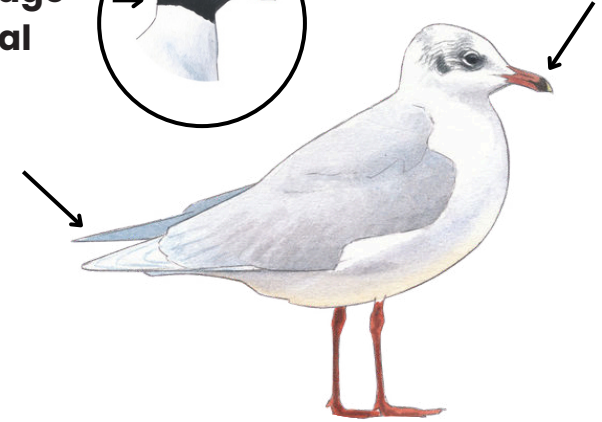
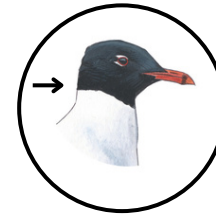


Goéland marin



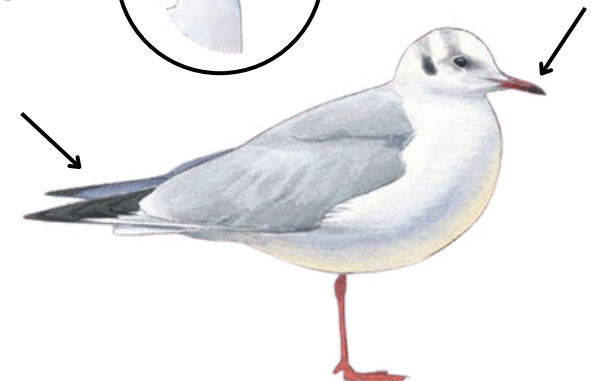
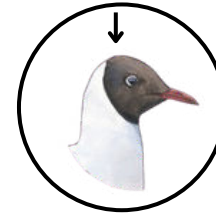
Goéland brun

plumage
nuptial

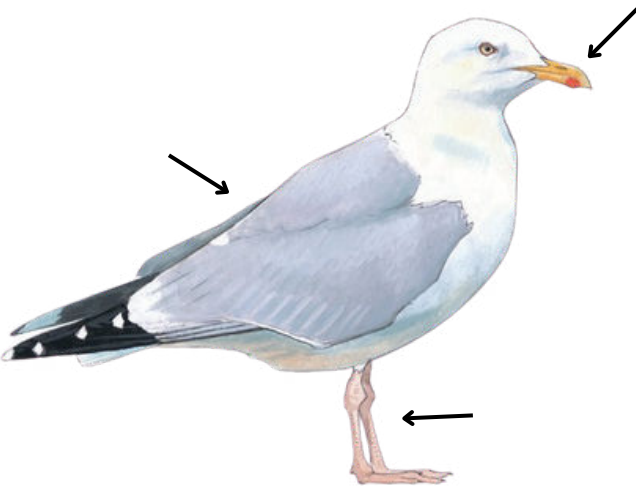


**Mouette
mélanocéphale**

plumage
nuptial



Mouette rieuse



Goéland argenté



**jeune goéland
"grisard"**

—→ : critère d'identification à observer

Attention aux risques de confusion

(apprenez à identifier les limicoles)

les becs courts



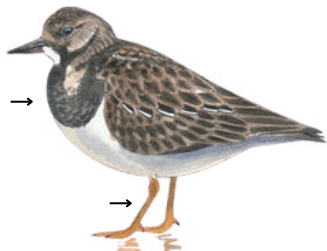
Grand Gravelot

L 17-19 cm
E 35-40 cm



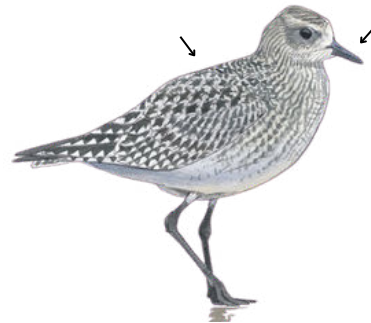
Bécasseau sanderling

L 18-21cm
E 35-39 cm



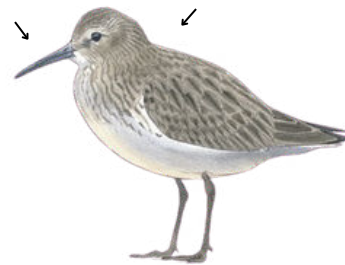
Tournepièrre à collier

L 21-24cm
E 43-49 cm



Pluvier argenté

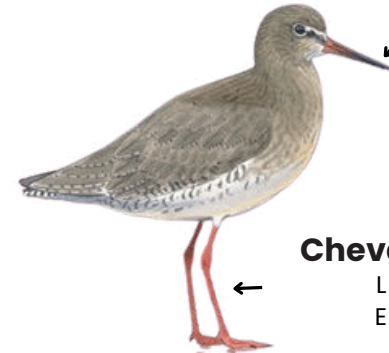
L 26-29cm
E 56-63 cm



Bécasseau variable

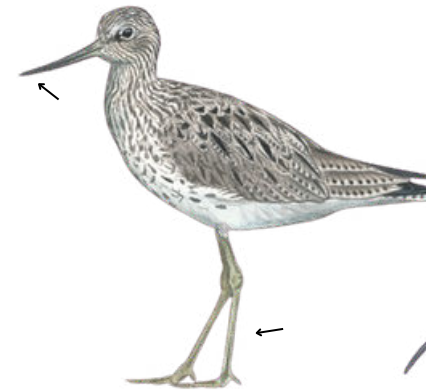
L 17-22cm
E 33-40 cm

les becs longs



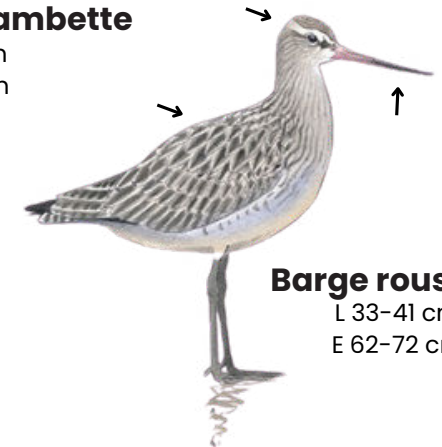
Chevalier gambette

L 24-27 cm
E 47-53 cm



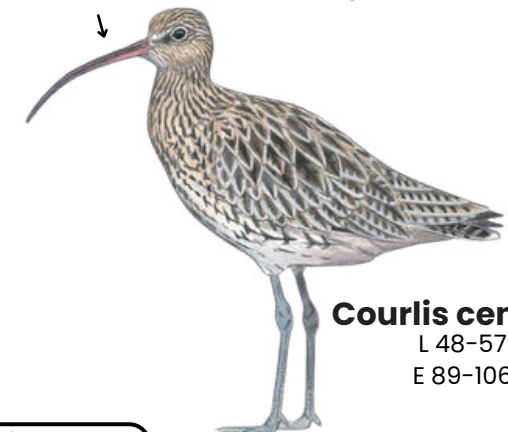
Chevalier aboyeur

L 30-34 cm
E 55-62 cm



Barge rousse

L 33-41 cm
E 62-72 cm



Courlis cendré

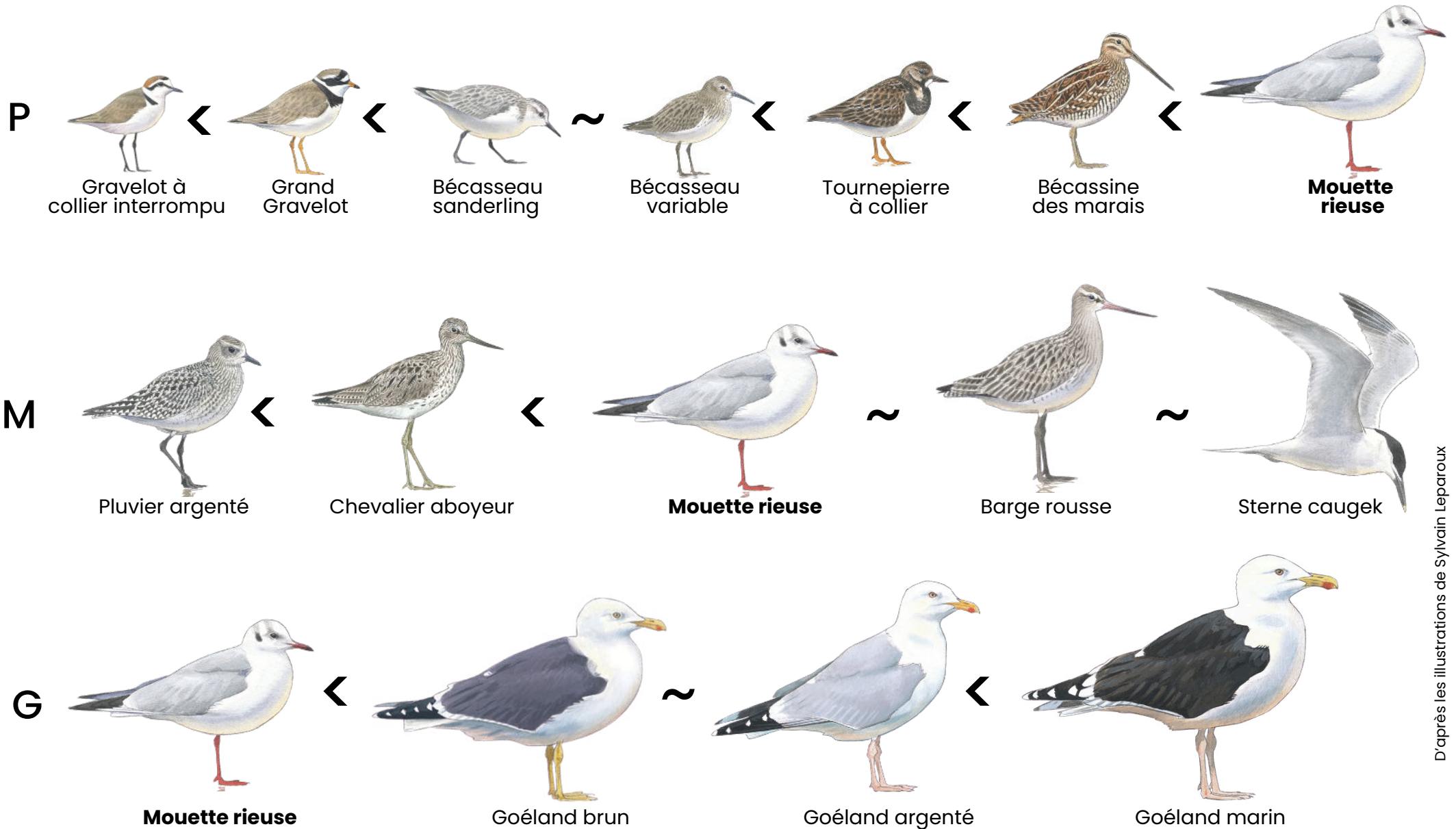
L 48-57 cm
E 89-106 cm

→ : critère d'identification

E = envergure (ailes)

L = longueur (du bec à la queue)

Comparer les oiseaux selon leur taille

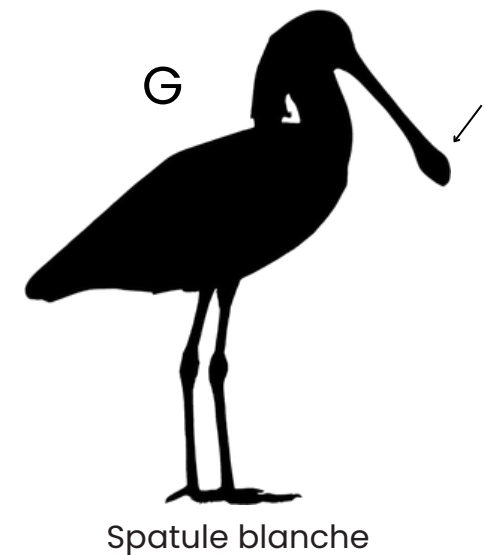
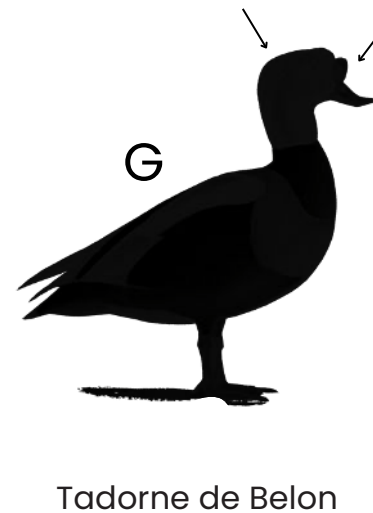
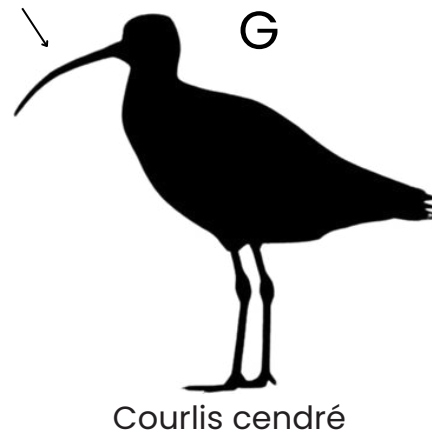
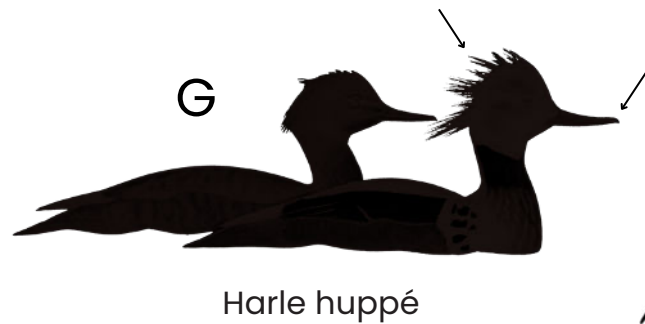
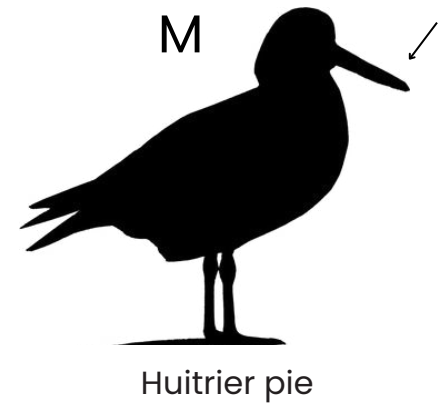
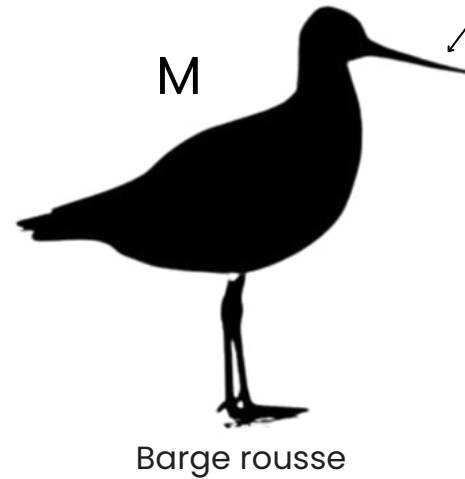
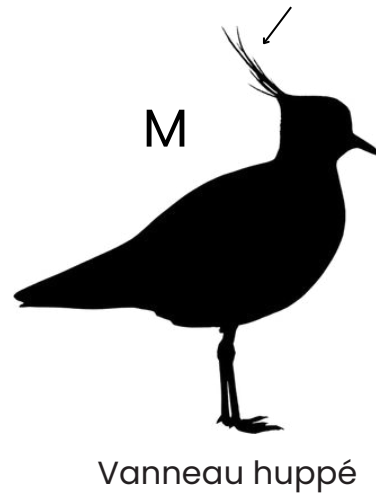
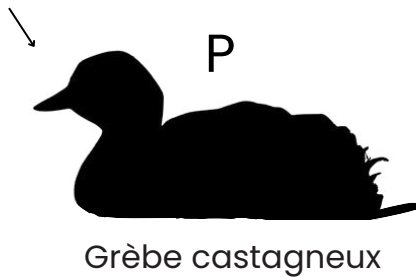


P : plus petit qu'une mouette
< : plus petit que

M : même taille qu'une mouette
~ : de même taille

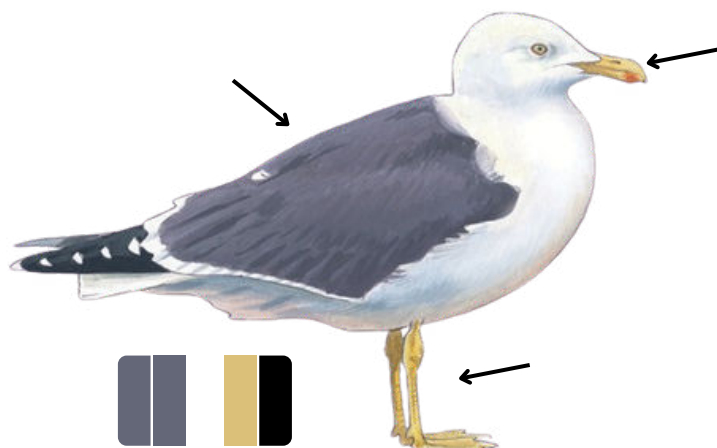
G : plus grand qu'une mouette

Reconnaitre les oiseaux à leur silhouette

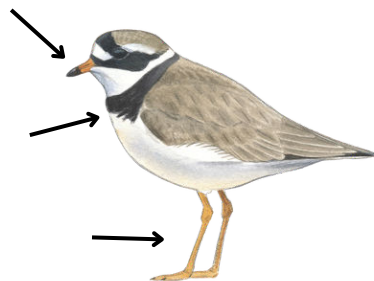


P = plus petit qu'une mouette
M = même taille qu'une mouette
G = plus grand qu'une mouette
→ = critère d'identification

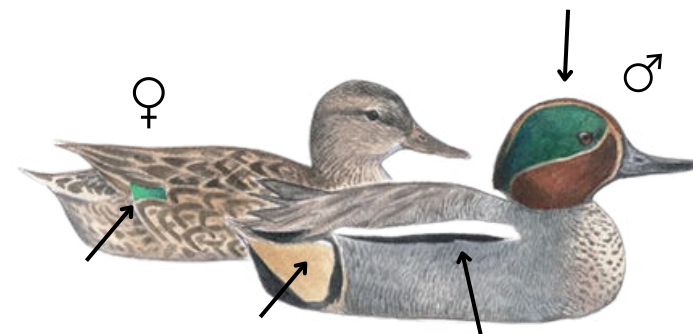
Reconnaître les oiseaux par la couleur



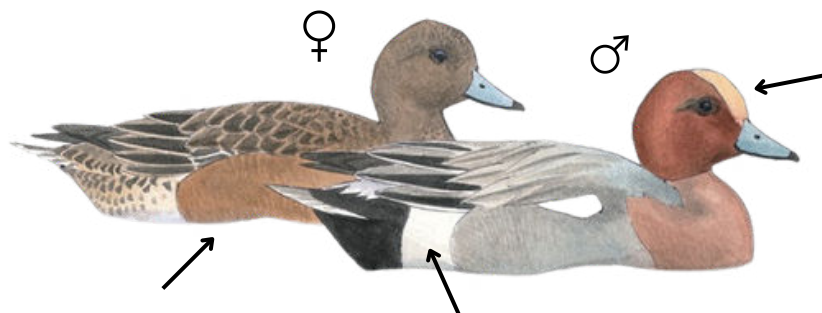
Goéland brun



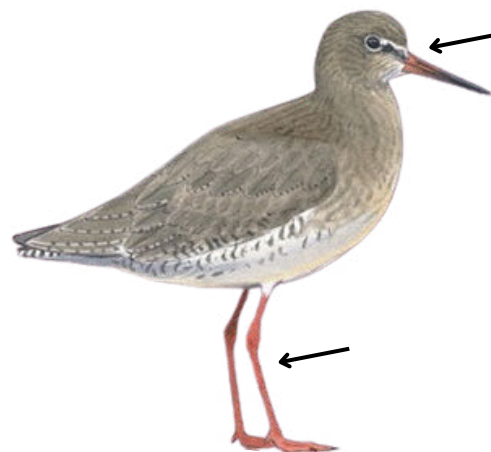
Grand Gravelot



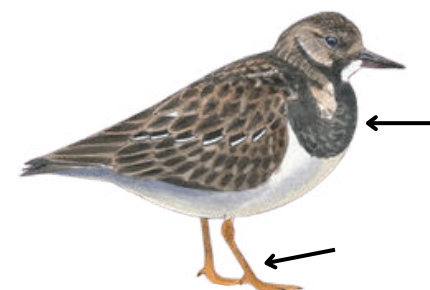
Sarcelle d'hiver



Canard siffleur



Chevalier gambette



Tournepierre à collier

♂ = mâle
♀ = femelle
→ = critère d'identification

Fiche espèce n°1

Courlis cendré (*Numenius arquata*)

tête et poitrine
roussâtres
mouchetées de
brun

plumage strié de
gris et de brun

bec très long et courbé
(10-15cm)

flancs clairs striés
de taches brunes,
ventre blanc

pattes grises



Longueur : 50-60 cm.



Envergure : 80-100cm



Espèce assez facile à identifier, en s'appuyant sur les critères ci-dessus (taille et bec). Le Courlis cendré sonde le sol avec son bec sensible pour détecter ses proies. Souvent en groupe, c'est un oiseau farouche qui s'envole à la moindre alerte.



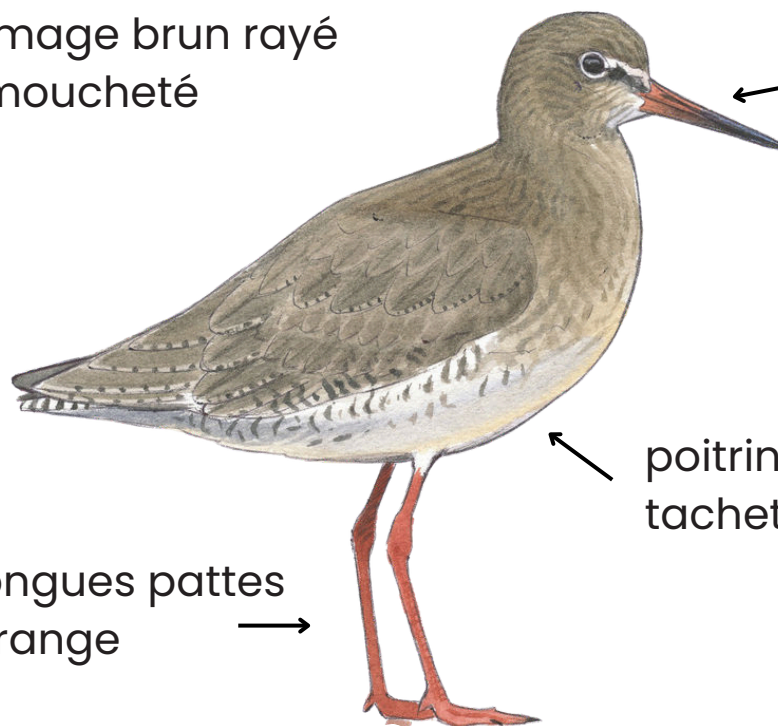
En Bretagne, il a deux statuts : nicheur dans les landes des monts d'Arrée, mais il est surtout migrateur hivernant sur le littoral. Après une saison de reproduction dans les pays d'Europe nordique, le Courlis cendré réapparaît sur nos côtes en juillet.

Fiche espèce n°2

Chevalier gambette (*Tringa totanus*)

plumage brun rayé
et moucheté

bec à base orange et
pointe noire



poitrine rayée et flancs
tachetés

longues pattes
orange



Taille : 24-29 cm



Envergure : 47-53 cm



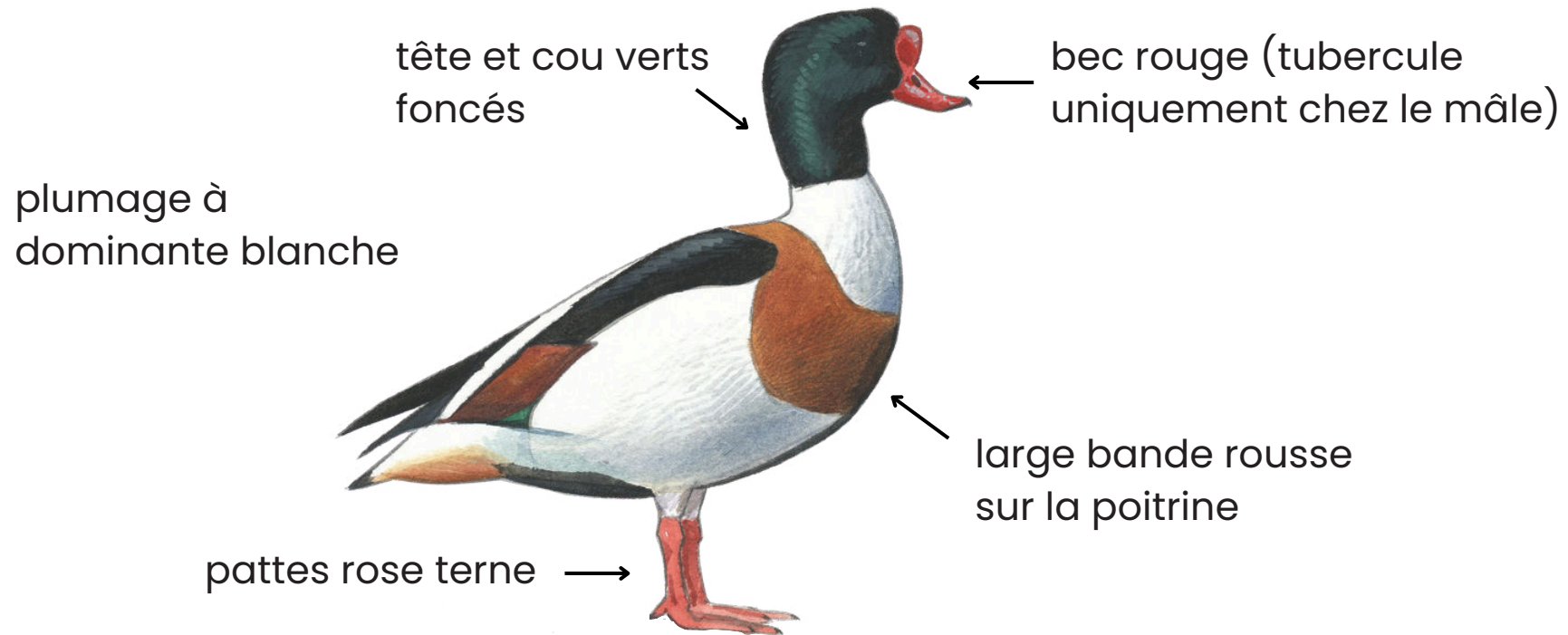
Espèce qui s'identifie surtout à la couleur de ses pattes et de son bec. Sur les vasières et zones humides en hivernage, ce chevalier se déplace souvent d'un pas rapide. Il niche dans le Morbihan, sur la bande littorale, dans les prairies humides.



Observable toute l'année dans le Morbihan, mais la grosse majorité des effectifs sont migrateurs et hivernants en Bretagne. Espèce plus discrète, entre mai et août (période de reproduction). En hiver, Les populations sédentaires sont rejointes par les populations migratrices du nord de l'Europe.

Fiche espèce n°3

Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*)



Taille : 58-67 cm



Envergure : 100-120 cm



Espèce qui se reconnaît facilement à son plumage aux couleurs très contrastées.

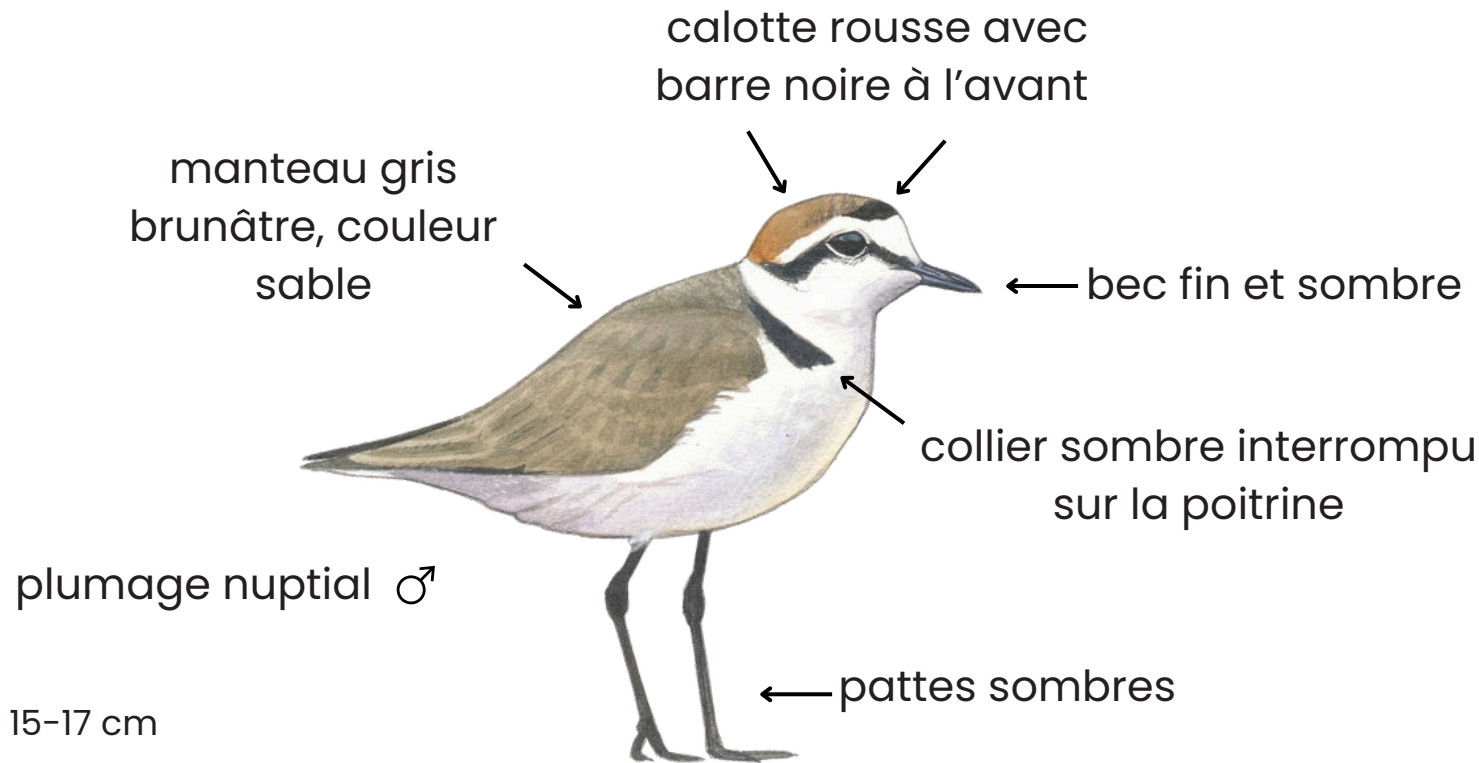
Se nourrit en eau peu profonde (côte, cours d'eau et lac), sur les vasières mais aussi dans les marais et zones humides.



Espèce sédentaire, présente toute l'année en Bretagne. Pic d'observation de décembre à février. A partir du mois de juin, les individus non reproducteurs effectuent une migration de mue dans la mer des Wadden, aux Pays-Bas, suivis par les adultes reproducteurs en fin d'été.

Fiche espèce n°4

Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*)



Taille : 15-17 cm



Envergure : 42-45 cm



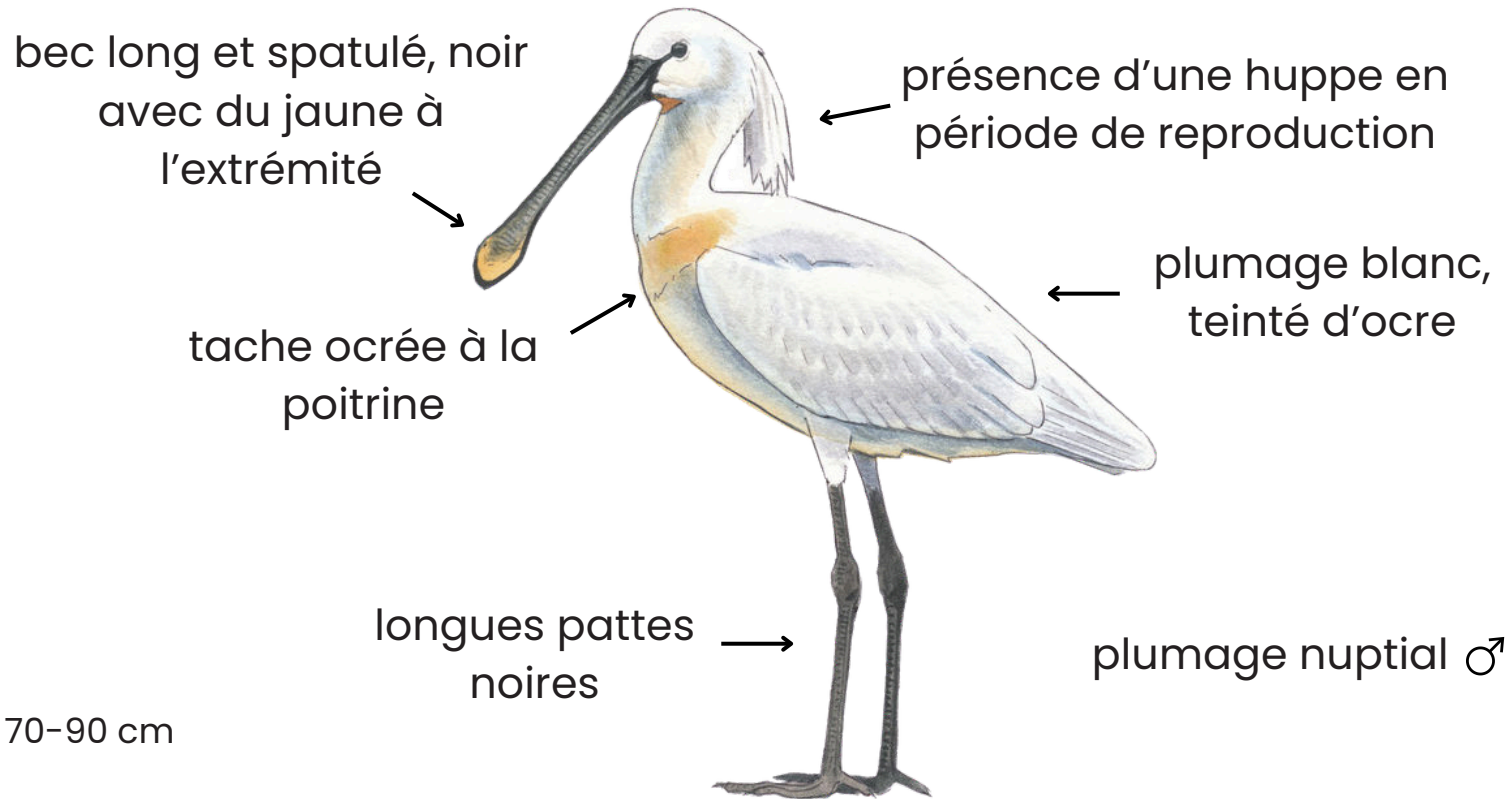
Espèce qui s'identifie par son collier noir qui ne rejoint pas la poitrine ce qui lui vaut son nom.
Espèce observable sur les dunes, les hauts de plage et dans la laisse de mer où il se nourrit.



Espèce nicheuse et migratrice. Hivernage régulier d'une partie de la population. Pic d'observation au printemps et à l'été. Nidification d'avril à août.

Fiche espèce n°5

Spatule blanche (*Platalea leucorodia*)



Taille : 70-90 cm



Envergure : 110-130 cm



Espèce reconnaissable à son long bec en forme de spatule et sa huppe sur la nuque.

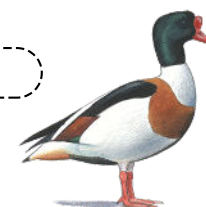
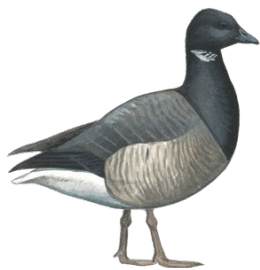
Vole avec le cou tendu, contrairement aux hérons et aigrettes, qui volent le cou replié en S.

La spatule capture ses proies en sondant l'eau et la vase, par petits mouvements, de gauche à droite.

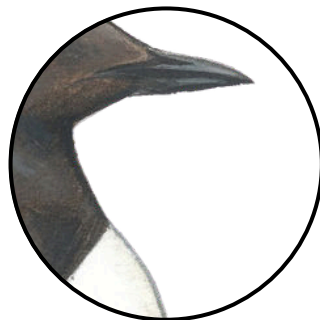
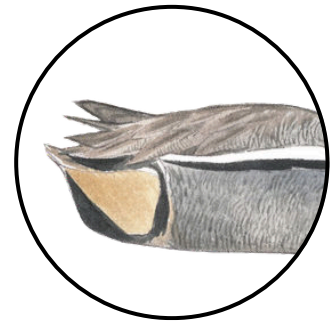
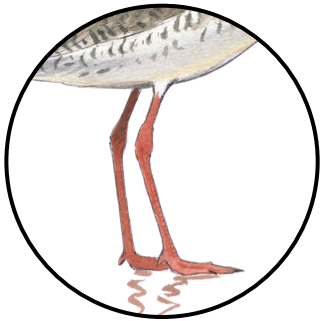


Espèce migratrice de passage, qui devient une hivernante de plus en plus régulière. Quelques couples nichent désormais sur le littoral breton.

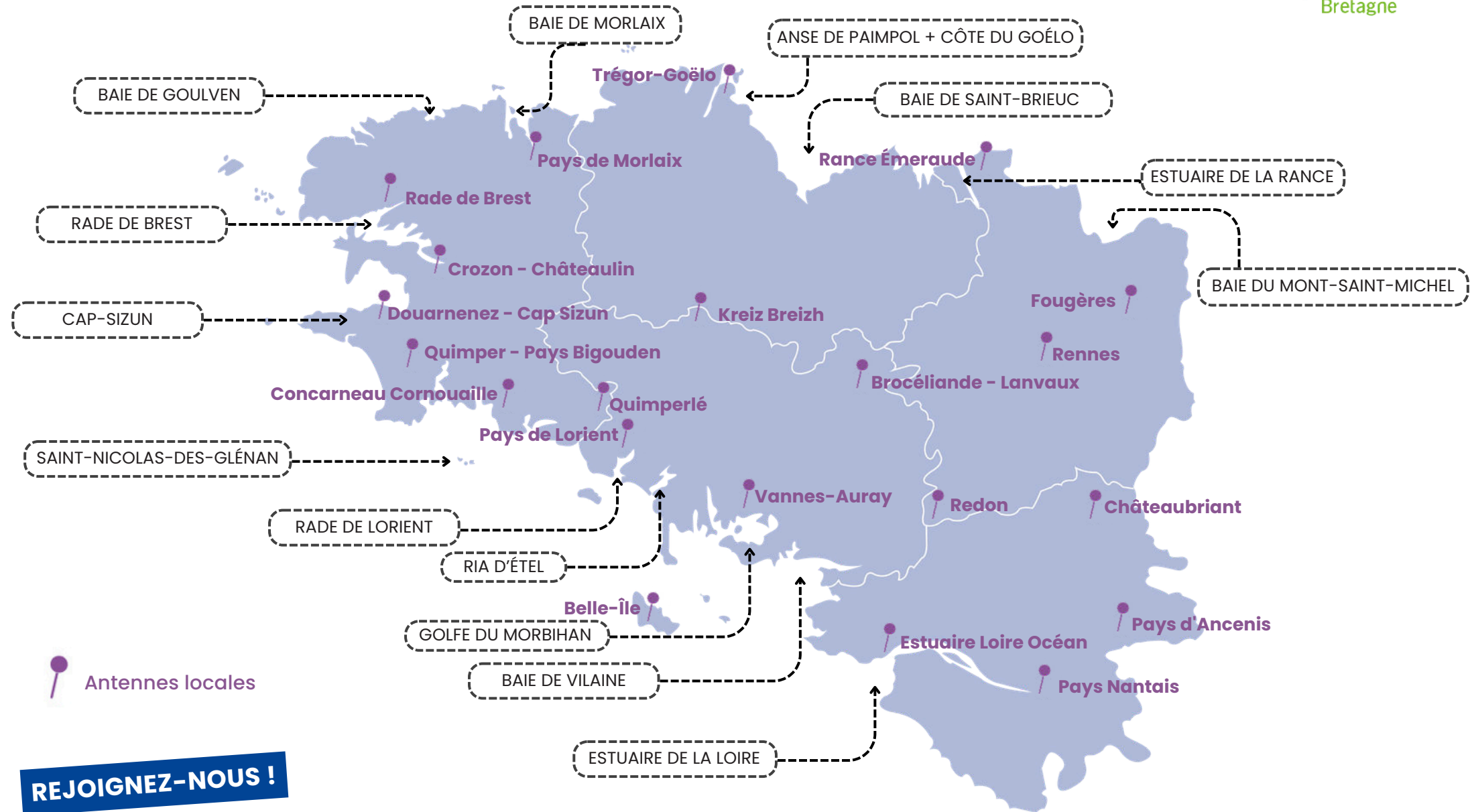
Nommer les oiseaux du bord de mer



Qui suis-je ?



Où voir les oiseaux avec Bretagne Vivante ?



REJOIGNEZ-NOUS !

Bretagne Vivante anime plusieurs groupes ornithologiques dans la région. Ouvertes à tous·tes, quel que soit le niveau de pratique, nos antennes ont pour vocation d'initier à la connaissance des oiseaux sauvages de Bretagne et de contribuer à leur protection. Pour les rejoindre et en savoir plus, contactez Bretagne Vivante.

contact@bretagne-vivante.org

Informations utiles pour aller plus loin...

À PROPOS DU CEN BRETAGNE

Bretagne Vivante – CEN Bretagne, association de protection de la nature reconnue d'utilité publique, agit sur les grandes questions environnementales tout en accordant une priorité au thème de la biodiversité. Bénévoles et salarié-es travaillent à une meilleure connaissance du patrimoine naturel pour en assurer la conservation, au présent mais aussi pour les générations à venir. Partager et transmettre sa passion est une des préoccupations majeures de l'association.



La migration d'automne est synonyme de l'arrivée des premiers hivernants. La période idéale pour l'observation des oiseaux du bord de mer s'étend donc de septembre à mars, avec un optimum en plein hiver. Le littoral breton, accueille chaque hiver des milliers d'oiseaux d'eau du nord de l'Europe en quête de contrées plus clémentes pour passer la mauvaise saison. Ne pas les déranger lors de leur escale ou de leur séjour hivernal est primordial. Ouvrez les yeux mais restez discret-es ! Ces havres de paix sont fragiles et indispensables à la préservation des oiseaux.



L'Observatoire Régional de l'Avifaune (ORA) est un projet collectif pour améliorer la collecte et l'analyse des données ornithologiques en Bretagne. L'ORA accompagne les collectivités par son expertise et joue un rôle central dans l'acquisition de connaissances, l'organisation et la standardisation des données, pour mieux protéger l'avifaune bretonne.



Faune-Bretagne et **Faune-Loire-Atlantique** sont des portails de science participative en ligne. Ils permettent de partager facilement et gratuitement ses observations faunistiques avec une communauté de près de 90 000 passionnés à travers la France, de consulter toutes les informations disponibles et de contribuer activement à l'avancée des connaissances et de la protection de la nature. En contribuant, vous soutenez activement la connaissance et la protection de la nature au niveau local, régional, national et même international.

